

|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

Le 18 décembre 2020

**La Région et l’Etat lancent un comité de relance pour l’Economie Sociale et Solidaire**

**Fabrice Rosay, Secrétaire Général aux Affaires Régionales, et Lynda Lahalle, Conseillère régionale de Normandie déléguée à l’Economie Sociale et Solidaire, ont réuni, ce matin, au conseil régional à Rouen et en visioconférence, une trentaine d’acteurs de l’Economie Sociale et Solidaire (ESS) pour le premier comité régional de relance dédié à ce secteur.**

*« L’Economie Sociale et Solidaire représente en Normandie 11,1 % de l’emploi salarié et participe pleinement à l’économie régionale. Il est donc essentiel de maintenir un écosystème favorable à son développement. C’est dans cet objectif que nous avons souhaité, avec les services de l’Etat, engager une démarche de rassemblement des acteurs de l’ESS et des collectivités du territoire. Il s’agit non seulement de répondre aux situations d’urgence mais aussi d’appréhender les conséquences de la crise sanitaire sur le long terme et de penser collectivement le rebond économique, social et solidaire de notre territoire »*a déclaré Lynda Lahalle, Conseillère régionale de Normandie déléguée à l’Economie Sociale et Solidaire.

*« En complément du dispositif d’urgence qui a été mis en place début novembre par Olivia Grégoire, Secrétaire d’État auprès du ministre de l’Économie, chargée de l’économie sociale et solidaire, et qui prévoit notamment le lancement d’un fonds d’urgence de 30 millions d’euros au service des petites associations employeuses frappées par la crise, il nous est apparu nécessaire d’avoir un accompagnement de proximité pour que les acteurs normands de l’ESS puissent se saisir au mieux des opportunités offertes par le plan France relance »* a déclaré Fabrice Rosay, Secrétaire général pour les affaires régionales.

Véritable espace d’échange d’informations et de co-construction, le comité régional de relance sera co-présidé par l’Etat et la Région et réunira, chaque mois, les organisations de l’ESS, les départements et les intercommunalités.

Cette démarche de coordination doit permettre :

* à court terme : le suivi des plans de relance, afin de proposer des réponses rapides et concrètes aux problématiques rencontrées par les professionnels et associations de l’ESS dans le contexte de crise sanitaire liée à l’épidémie de Covid-19 ;
* à moyen terme :
	+ d’améliorer l'accompagnement des parcours des porteurs de projets et le maillage territorial
	+ l’élaboration d’une stratégie régionale de l’ESS co-construite et partagée.

Des groupes de travail thématiques seront prochainement lancés.

|  |
| --- |
| **CHIFFRES-CLES :**En Normandie, l’ESS représente **117 029 emplois** soit **11,1% de l’emploi** salarié régional (9ème région de France avec un taux supérieur à la moyenne nationale de 10,5 %). |

Contact presse :

Charlotte Chanteloup – tel : 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr